



Le retour au bureau : les employeurs peuvent-ils l'exiger en Angleterre ?

Caroline Baker

Josephine Rendall-Neal

8th March 2022

[LinkedIn](#)

[Twitter](#)

[Email](#)

[Print](#)

En Angleterre, le retour au bureau commence. Mais tout a changé depuis le début de la pandémie: on s'est habitué au télétravail, et tandis que certains seront heureux de pouvoir sortir de la maison, d'autres voudront retenir la flexibilité de vie que permet le télétravail et seront donc réticents à retourner au bureau à plein temps.

Pour les patrons, ceci pose problème : peuvent-ils exiger que les salariés qui travaillaient au bureau avant la pandémie reviennent au bureau ? En bref, oui, mais on verra inévitablement un certain nombre de « flexible working requests », qui sont des demandes officielles que les salariés peuvent faire auprès de leurs employeurs au Royaume-Uni pour travailler d'une manière flexible (par exemple, pour télétravailler un certain nombre de jours par semaine). L'employeur n'est pas tenu d'accepter ces demandes, mais il

doit les prendre en considération et ne peut les rejeter que pour une des raisons précisées par la loi. Dans certains cas, si l'employeur refuse une telle demande, ceci peut mener à une poursuite en justice pour discrimination au conseil de prud'hommes.

C'est la raison pour laquelle de plus en plus de sociétés mettent en place un système de travail hybride qui permet aux salariés de télétravailler une partie du temps, et de travailler au bureau le reste du temps.

L'équipe francophone de GQ|Littler est à votre disposition pour vous conseiller. Cliquez sur ce [lien](#) pour plus d'informations.